

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	09	10

Vote
À l'unanimité
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture
Le : 13/02/2026
Et
Publication ou notification du :
13/02/2026

L'an 2026, le 12 février à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/02/2026.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. VINCENT Éric, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M. LANGLOIS Jean-François, Mme GUESDON Denise.

Pouvoirs : M. CARBONNIER Christophe à Mme Denise GUESDON

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

N° 2026_D_03

DÉSIGNATION PROPRIÉTAIRES AFIAFAP

Madame le Maire rappelle que suite à la fin du remembrement en 2019, l'AFIAFAP a été créée et il a été demandé aux 5 communes membres (Boësses, Échilleuses, Grangermont, Ondreville-sur-Essonne, Bromeilles) de désigner 2 propriétaires agricoles pour siéger au bureau de l'AFIAFAP. Elle indique que les membres du bureau de l'AFIAFAP ont été désignés pour 6 ans et que le bureau doit être renouvelé avant septembre 2026.

Vu les articles L123-9, L131-1, L133-1 à L133-6, R123-8-1, R131-1, R133-1 à R133-12, R133-15 du code rural relatifs aux Associations foncières d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier,

Considérant que la commune doit désigner 2 propriétaires (exploitants ou non) susceptibles de faire partie du bureau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **DEÉSIGNE** les deux propriétaires suivants :
 - Monsieur Pascal GILLET
 - Monsieur Jean-François LANGLOIS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 12/02/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR

